Calendrier des étrennes



Cédric Delmotte
Président du SMAV

Madame, Monsieur,

Suite à de nombreuses interrogations d'Élus sur la tradition du calendrier des étrennes de nos agents, je tenais à rappeler les bonnes pratiques à adopter face aux personnes malveillantes.

- L'agent doit être vêtu d'une veste ou d'une chasuble de sécurité sur laquelle apparaît le logo du SMAV.
- Demandez à voir le badge de notre agent car il doit le porter en permanence. Sur ce badge y figurent son identité et sa photo, le tout tamponné par le SMAV.
- Les agents passent en dehors de leurs horaires de tournées habituelles.
- L'agent ne doit en aucun cas vous demander des infos personnelles.
- Vérifiez qu'aucun signe ou objet inhabituel ne soit présent à proximité de votre foyer.
- Passez ces messages aux personnes âgées de votre entourage, car bien souvent, elles sont les premières victimes des comportements malveillants.

SMAV
Donnons une autre vie à nos déchets